a Choisy le 14. Xbre 1758

34

ACADEMIE ROYALE DE CHIRURGIE

IV
1255

Sur les representations, Monsieur, qui ont eté faites par plusieurs des membres de l'academie concernant la retraite de M. Chauvin, sa Majesté a bien voulu revoquer les ordres qu'elle avoit donnés pour l'Election d'un nouveau Directeur, et agréer la derniere déliberation par laquelle l'academie continue ce Conseiller dans cette place pour l'année prochaine.

Le Roy a confirmé egalement la continuation de M. Houstet dans celle de Vice-Directeur: Son intention etant que les deux Commissaires Soient aussi conservés dans les places qu'ils occupent, il sera inutile de proceder à une

ARC 11
d. 22 n° 16

M. Morand

nouvelle election de ces officiers.

J'ay l'honneur d'etre avec un tres parfait attachement, Monsieur,

Votre tres humble et tres obeissant serviteur. Lamartiniere

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE